

## **PROGRAMME ACTION DE FORMATION AMIANTE ENCADRANT MIXTE - CUMUL DES FONCTIONS SOUS-SECTION 4**

**DUREE :** 35 heures

**EFFECTIF :** de 1 à 10 stagiaires.

### **PRESENTATION**

Cette formation traite uniquement des interventions de maintenance, entretien et rénovation dont la finalité n'est pas de retirer l'amiante. Elle prépare à la maîtrise de travaux ponctuels (passage de câbles dans un matériau amianté, intervention limitée sur une canalisation en vue d'un remplacement de vanne...) ; Les autres types de travaux (retrait, encoffrement, rénovation lourde...) ne sont pas couverts par cette formation.

### **OBJECTIFS**

Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante et les niveaux d'exposition et d'empoussièvement induits.

Connaître les principes généraux de ventilation et de captage de poussières à la source.

Etre capable d'appliquer et de faire appliquer des procédures adaptées aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Etre capable d'appliquer et de faire appliquer un mode opératoire.

### **PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

Le personnel d'encadrement des entreprises qui effectuent des opérations d'entretien ou de maintenance dont la finalité n'est pas le retrait d'amiante mais qui sont susceptibles de provoquer l'émission de fibres amiante.

Maîtriser la langue française orale et écrite

Posséder un certificat de visite médicale sans contre-indication concernant le port de l'Appareil filtrant ou l'ARI et le travail en présence d'amiante.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation en salle (vidéo projecteur, livret formateur)

Mises en situation concrètes sur plateformes

Etudes de cas et travaux en sous-groupe (réécriture de modes opératoires, exemples de procédures et d'évaluation des risques).

### **MOYENS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION**

Suivi de présence stagiaire et formateur avec émargement par demi-journée  
Remise de livrets stagiaires.

### **MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS**

Evaluation théorique par un Test QCM et questions ouvertes  
Evaluation pratique à l'aide de la plate-forme pédagogique

## **DOCUMENTS DELIVRES SI REUSSITE A L'EVALUATION**

Attestation individuelle de formation.

## **CONTENU DE LA FORMATION**

### **Accueil – Présentation du stage**

Tour de table : présentation des stagiaires et de leurs attentes / présentation du formateur

Signature des feuilles de présence

Présentation des objectifs et du programme

Modalités d'évaluation

### **Conforme à l'arrêté du 23 février 2012**

Connaître les caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé, notamment les effets cancérogènes et l'effet synergique du tabagisme ;

Connaître les exigences de la réglementation relative à l'interdiction de l'amiante et à la prévention du risque amiante et des autres risques afférents aux interventions sur les matériaux amiantés (risques électriques, risques chimiques, chute de hauteur...) : notamment protection des travailleurs, dispositions relatives à la surveillance médicale et à l'information personnelle des travailleurs, droit de retrait en cas de danger grave et imminent ;

Connaître la réglementation relative à l'élimination et au transport des déchets amiantés ;

Connaître les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante ;

Connaître les modalités d'identification des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante ;

Etre capable de transmettre aux opérateurs l'information sur la prévention des risques liés à l'amiante ;

Connaître les limites d'efficacité des EPI, y compris les facteurs de protection assignés, et les durées de port en continu recommandées.

### **Les points suivants font notamment l'objet de mises en situation sur des plates-formes pédagogiques :**

Etre capable d'appliquer les conclusions de l'évaluation des risques, de choisir des méthodes de travail et de définir des procédures opératoires garantissant la protection des travailleurs et de l'environnement.

Sont notamment visées :

- Les méthodes de réduction d'émission de fibres d'amiante et les procédures de contrôle ;
- Les procédures de décontamination du personnel et des équipements ;
- La mise en œuvre des moyens permettant d'assurer les conditions optimales d'aéraulique de chantier ;
- Les procédures d'entrée et de sortie de zone confinée ;

Etre capable d'expliquer aux opérateurs et savoir transmettre le savoir-faire afin de leur faire appliquer ces méthodes et procédures ;

Etre capable de s'assurer de la mise en œuvre des équipements de protection collective adaptés en fonction des conditions et des caractéristiques particulières du travail ;

Assurer l'application des consignes et des savoir-faire relatifs aux conditions d'utilisation et de maintenance de ces équipements, notamment leur entretien et leur remplacement ;

Etre capable de choisir des EPI adaptés ;

Etre capable de mettre en œuvre toutes les mesures correctives nécessaires à la bonne réalisation des chantiers ;

Etre capable de faire appliquer les procédures de conditionnement, d'étiquetage, de stockage, d'évacuation, de transport et d'élimination des déchets ;

Connaître les situations d'urgence et être capable d'identifier toute situation anormale, notamment accident ou intoxication.

Etre capable de définir la conduite à tenir dans ces situations et de la faire appliquer

**Correction – Synthèse finale**